



# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025 ÉCOLE SAINT-PAUL-APÔTRE

Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Saint-Paul-Apôtre, tenue le 20 mai 2025 de18h30 à 20h55.

#### Sont présents :

M. Virgile Lautier, parent

Mme Valérie Carrier, parent

M. Hugo St-Hilaire, parent

M. François Lachance, parent

Mme Julie Baril, enseignante

M. Andy Marois-Martinez, classe principale au service de garde

M. Yan Drolet, personnel de soutien, TES

Mme Chantal Bédard, personnel de soutien (orthopédagogue)

Mme Francine-Dominic Gauthier, directrice

#### Étaient absents :

M. Karim Belmokhtar, parent

M. Thierno Hamidou Barry, parent

# Ouverture de la séance

#### 1. Mot de bienvenue

À 18h35, la direction déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les membres présents forment un quorum.

#### 2. Parole au public

Aucun.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Durée	1.	Mot de bienvenue
5 min.	2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour 🗊
10 min.	3.	Parole au public
5 min.	4.	Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 25 février et du 1 <sup>er</sup> avril 2025 A. Cour d'école B. Campagne de financement
	Points de décision :	
10 min.	5.	Principes d'encadrement des frais chargés aux parents 🗐
10 min.	6.	Contribution financière exigée aux parents 2025-2026

	1	
15 min.	7.	Fonds à destination spéciale (Aide à la direction)
5 min.	8.	Critères de classement des élèves 2025-2026
10 min.	9.1	Horaire du préscolaire et service petit Prince primaire 2025-2026
	9.2	Entrée progressive Service Petit Prince primaire août 2025
	10.	Repas (reconnaissance des bénévoles)
	Points d'info	
10 min.	11.	Présentation du projet de modifications aux règles de régie internes concernant le report des surplus et déficits dans les établissements.
10 min.	12.	Bilan plan de lutte 2024-2025 🗊
5 min.	13.	Organisation scolaire 24-25
10 min.	14.	Surveillance des élèves 2025-2026
10 min.	15.	Prévision clientèle 2025-2026 (suite)
5 min.	16.	Rencontre des nouveaux élèves du préscolaire 2025-2026 (4 ans et 5 ans)
10 min.	17.	Agrandissement et rénovations 🗊
15 min.	18.	Vécu de l'école
		<ul> <li>A. Remise de médailles de la persévérance par le CSS et bourse de la persévérance offerte par offerte par la caisse Desjardins de Limoilou</li> <li>B. Activités diverses à l'école</li> <li>C. Fête de fin d'année</li> </ul>
	19.	Informations du service de garde
10 min.	20.	Mot du représentant au comité de parents
5 min.	21.	Mot du représentant de la communauté
	22.	Autres sujets:
	23.	Levée de la séance
	l	

#### CE-24-25-31

Il est proposé, tel que modifié que soit adopté l'ordre du jour.

# ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

# 4. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 25 février et du 1er avril 2025

Il est proposé que soit adopté le procès-verbal de la séance du 25 février 2025 et du 1<sup>er</sup> avril avec les corrections de quelques coquilles.

## A. SUIVI - Cour d'école

- La direction présente les éléments de la cour qui ont été modifiés en fonction que les modulaires devront rester sur le terrain de l'école pour une période indéterminée. Il est demandé de vérifier s'il y aura de l'éclairage à l'arrière de l'école pour assurer la sécurité.
- Déplacement du bac à sable vers une zone inférieure.

- Installation prévue de jeux par la ville de Québec pour l'année suivante.
- Ajout de huit balançoires et maintien des jeux d'eau.
- Aménagement d'une aire de jeux scolaire :
- Installation d'un jeu de motricité globale pour enfants, adapté aux normes.
- Création d'un grand terrain de soccer, potentiellement adaptable à un terrain synthétique.
- Aménagement de la cour avec la plantation d'arbres et ajout d'un nouveau panier de basket, ainsi que des zones pour jeux de ballon. Ces travaux seront réalisés sur une période de 3 ans.
- Aménagement d'une aire de jeux entre la nouvelle et la partie actuelle de l'école : il y aura des zones de jeux distinctes et colorées sur le terrain. Elles seront utilisées pour différentes activités.
- Planification de l'espace devant le stationnement et à côté.
- Sécurisation d'une zone pour les vélos à l'avant de l'école.
- Présence de clôtures pour créer un espace fermé et sécurisé pour les jeunes enfants.
- L'aménagement d'espaces verts et de la classe extérieure sont prévus. Les paniers de basket, des jeux d'eau et de bancs seront également inclus.
- Confirmation de la conservation de bacs de rangement et de jeux modulaires.
- Mention de mesures à envisager contre le vandalisme et de l'éclairage. Il est demandé de vérifier s'il y aura de l'éclairage à l'arrière de l'école pour assurer la sécurité.

#### B. **SUIVI** – Campagne de financement

- En moyenne, les dîners-pizzas nous ont permis d'amasser 1000\$ de profit par dîner. À cette somme, nous ajoutons les bénéfices des ventes de bûches, de la vente de pains et le marché de Noël. Tous les gains ont été répartis entre les élèves de la 2º à la 6e année, soit 53\$ par enfant.
- Un dernier versement de 83\$ par élève était requis pour le camp.
- Un don a couvert les frais du camp de deux élèves.
- Des fonds supplémentaires ont été collectés pour aider les familles rencontrant des difficultés financières.

# POINTS DE DÉCISION

#### CE-24-25-32

#### 5. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents

Le document des frais chargés aux parents demeure conforme aux règles de lois prescrites et sert de balise pour les frais chargés.

# APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

#### 6. Contribution financière exigée aux parents 2025-2026

- Présentation d'un document présentant l'augmentation de frais pour l'achat de matériel (cahiers et reprographie). Les frais scolaires sont fixés à un certain seuil de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, avec révision de l'exercice pour certains niveaux.
- Il est constaté qu'il y a une hausse importante à certains niveaux. Une révision devra être réalisée pour la mise à jour des prix des cahiers d'activités.

- On explique qu'il y a une augmentation des frais de reprographie (augmentation de frais de location des photocopieurs, augmentation des prix pour le papier et du toner (encre pour les photocopies). Cela engendre des coûts supplémentaires possibles (1 à 3 dollars).
- On constate que les frais sont plus importants, même si le nombre de documents imprimés n'est pas forcément plus élevé.
- Les membres du CÉ demandent qu'une révision de l'ensemble des coûts soit réalisée. Un suivi sera fait à la prochaine réunion.

#### CE-24-25-33

#### 7. Fonds à destination spéciale (aide à la direction)

L'aide à la direction sera augmentée d'une journée, c'est-à-dire deux jours cycle pour 2025-2026.

La possibilité de créer un fonds à destination spéciale pour la direction est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### CE-24-25-34

#### 8. Critères de classement des élèves 2025-2026

La résolution d'accepter les critères de classement des élèves 2025-2026 est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### CE-24-25-35

# 9.1 Horaire du préscolaire et service Petit Prince primaire 2025-2026

Le préscolaire aura un nouvel horaire l'an prochain.

AM: 8h10 à 11h30 PM: 12h55 à 14h17

La résolution de l'horaire du préscolaire et service Petit Prince primaire 2025-2026 est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### CE-24-25-36

#### 9.2 Entrée progressive Service Petit Prince primaire août 2025

Intégration progressive des élèves. Les élèves de la classe du service Petit Prince seront accueillis graduellement sur trois jours pour leur permettre une familiarisation avec l'environnement scolaire. Entrée progressive des élèves : deux journées d'après-midi les 3 et 4 septembre.

La résolution de l'entrée progressive Service Petit Prince primaire en août 2025 est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

# 10. Repas (reconnaissance des bénévoles)

- L'activité est planifiée à compter de17 h, avant la rencontre du conseil d'établissement du 12 juin 25.
- Entre 10 et 15 invités : CÉ, OPP (organisme participatif des parents), instructeur du Basket et Mme Annie, bénévole de la bibliothèque.
- Un montant de 25-30\$ par personne est prévu pour cette activité.
   ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### POINTS D'INFORMATION

# 11. Présentation du projet de modifications aux règles de régie internes concernant le report des surplus et déficits dans les établissements.

La direction présente les modifications aux règles de régie internes concernant le report des surplus et déficits dans les établissements.

Voici un extrait du document présenté :

En fin d'année, les surplus et déficits des établissements ne seront plus reconduits systématiquement.

La Direction générale déterminera un encadrement sur l'utilisation permise du surplus du CSS pour l'année scolaire subséquente en respect des normes établies par le ministère de l'Éducation pour le CSS.

Ainsi, les fonds coopératifs d'aide à la résorption des déficits ne seront plus nécessaires et seront retirés.

Ces modifications sont nécessaires pour garantir une gestion budgétaire plus efficace et durable. Elles permettront d'éviter les déséquilibres financiers et de recentrer l'utilisation des fonds sur les véritables besoins des établissements scolaires.

#### Les éléments suivants ne seront pas affectés par les modifications proposées :

- Les fonds à destination spéciale
- Le perfectionnement et les mesures conventionnés reportables
- Le budget du conseil d'établissement

En conclusion, les changements proposés permettront de corriger les iniquités entre les établissements tout en dissipant l'idée erronée selon laquelle elles disposent de surplus budgétaires importants qu'elles ne peuvent utiliser.

Chaque établissement devra viser l'équilibre budgétaire afin d'optimiser l'utilisation de ses fonds annuellement. Ceux présentant un écart budgétaire devront poursuivre leurs efforts en soumettant un plan de restructuration pour atteindre cet équilibre.

#### 12. Bilan plan de lutte 2024-2025

Le bilan du plan de lutte contre la violence et l'intimidation est présenté par M. Yan Drolet, technicien en éducation spécialisé.

Ce plan inclut la prévention de la violence à caractère sexuel. Le but du plan de lutte est de créer un climat scolaire sécuritaire, inclusif et bienveillant. La collecte de statistiques sur deux ans est nécessaire, surtout avec l'augmentation prévue du nombre d'élèves et de classes.

#### 13. Organisation scolaire 2025-2026

#### 4 classes au préscolaire

- 1 classe préscolaire 4 ans
- 3 classes préscolaires 5 ans

#### 12 classes au primaire

- 1 classe Petit Prince 1er cycle (intermédiaire)
- 2 classes en 1<sup>re</sup> année
- 2 classes en 2<sup>e</sup> année
- 1 classe en 3e année
- 1 classe en 3/4e année
- 2 classes en 4<sup>e</sup> année
- 2 classes en 5<sup>e</sup> année
- 2 classes en 6e année

#### 1 classe spécialisée

I classe en SASAF (classe d'accueil en francisation)

#### 14. Surveillance des élèves 2025-2026

Il est maintenu qu'il y aura 4 surveillants d'élèves l'an prochain pour assurer la sécurité de tous les élèves.

#### 15. Prévision de la clientèle 2025-2026

La clientèle au 15 mai 2025 est à 320 élèves. Nous pouvons estimer le nombre à 416 élèves au maximum lorsque les classes sont complètes. D'autres inscriptions sont à venir.

#### 16. Rencontre des nouveaux élèves du préscolaire 2025-2026 (4 ans et 5 ans)

C'est le mardi le 3 juin qu'auront lieu les rencontres de familiarisation. Une nouvelle formule sera expérimentée cette année pour favoriser le bien-être des enfants lors de cette rencontre de familiarisation.

#### 17. Agrandissement

Disponibilité des locaux avec l'agrandissement la rénovation et les modulaires :

- 19 locaux classes préscolaire (5 locaux) et primaire 14 locaux
- 2 locaux classes pour les spécialités : 1 anglais, 1 musique et 2 gymnases pour l'éducation physique
- I petit local en francisation (3 à 5 élèves)
- 4 locaux classes dans les modulaires demeurent disponibles pour accueillir de nouvelles classes ou les élèves du service de garde

La direction présente les opérations avenir pour assurer le déménagement de certaines classes et les travaux des parties de l'école qui seront rénovées. Les travaux de l'agrandissement avancent normalement, pas de retard prévu.

#### 18. Vécu de l'école

- A. Remise de médailles de la persévérance par le CSS et bourse de la persévérance offerte par la caisse Desjardins de Limoilou.
  - Les médailles seront remises par la direction et Mme Rachel Jean, représentante de la caisse Desjardins de Limoilou, le mercredi 4 juin à 14h15. Madame Jean a remis des bons d'achat (25\$) pour que les élèves méritants puissent se procurer des livres dans un réseau de librairies.
- B. Activités diverses à l'école

Présentation de différentes activités réalisées à l'école.

C. Fête de fin d'année

Kermesse animée à l'intérieur dans le gymnase. Il y aura 3 jeux gonflables à l'extérieur et de l'animation.

#### 19. Informations du service de garde

Plusieurs activités ont été offertes en fin de journée par l'équipe du service de garde. L'activité de patinage fut appréciée de la part des enfants et des parents. La collaboration des parents a été soulignée comme un élément clé de cette réussite. L'activité de poterie et la soirée d'exposition ont remporté un grand succès.

L'activité de bain libre à la piscine a eu moins de succès que prévu.

#### 20. Rencontre au comité de parents

Aucun.

#### 21. Mot du représentant au comité de parents

Aucun

#### 22. Autres sujets

Aucun

#### 23. Levée de l'assemblée

CE-24-25-38

À 20h55, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé et résolu que soit levée la séance

## ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Francine-Dominique Gauthier, directrice	Virgile Lautier, président